PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

AVIS DE MOTION

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 03-2023, modifiant la politique de gestion contractuelle

Lors de la séance du conseil municipal du 8 août 2023, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion a été donné par Monsieur Gabriel Lapointe qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de règlement numéro 03-2023, modifiant la politique de gestion contractuelle, et ayant pour but d'élever la limite possible des ententes d'achat gré à gré entre la Municipalité et les fournisseurs.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 10 août 2023.

_____
Linda Normandeau
Directrice générale et greffière-trésorière